

PROPOSITIONS PAROISSIALES

POUR BIEN VIVRE LE CARÊME

1/ Pour prendre soin de ma vie spirituelle



- **La messe des Cendres** : mercredi 18 février à 10h et 20h.
- **Les chemins de croix du vendredi** dans l'église à 15h.
- **Les chapelets du samedi** dans l'église à 10h (à l'intention des catéchumènes de notre paroisse, de leurs accompagnateurs et du concile provincial sur le catéchuménat).

2/ Pour prendre soin des autres



- **Le jeûne numérique familial** du dimanche après-midi.

Les dimanches après-midi, nous vous invitons à poser vos téléphones, à lire une méditation sur le thème de l'Eucharistie, à suivre une prière qui vous sera proposée et à avoir une attention toute particulière envers un proche. Les supports vous permettant de suivre ce jeûne numérique vous seront distribuées chaque dimanche à la fin de la messe. Contact : Séverin de P.

- **Visites des résidents de la Roseraie**

Ce temps de Carême peut être l'occasion de consacrer un peu plus de temps à nos paroissiens moins autonomes et moins mobiles en résidence à la Roseraie. Soit par des visites, des temps de musique ou de jeux, des promenades dans le parc ou en bords de Seine, la possibilité de venir visiter l'église ou d'assister à une messe du dimanche grâce à votre concours. Contact : Blandine C. ou Jérôme G.

Voir au verso →

➤ **Soirée paroissiale de témoignages et de prière organisée avec l'association Misericordia**

L'occasion pour nous de répondre concrètement à l'appel du Pape de ne pas oublier les pauvres. Nous accueillerons des jeunes en service à Aubervilliers (à 30 mn de chez nous !) pour partager leur expérience et prier pour leur mission. Une collecte pour l'association sera organisée à la fin de la veillée, conclue par un temps convivial. Contact : Astrid d'A.



3/ Pour vivre la conversion

➤ **Invitation à se confesser (sans attendre le dernier jour !):**

- **Le mardi dans l'église** après la messe du matin (toute l'année),
- **Le vendredi dans l'église** après la messe du matin (toute l'année),
- **Le samedi au presbytère** pendant la permanence entre 10h et 12h (hors vacances scolaires),
- **Pendant la veillée paroissiale de carême** du mercredi 11 mars à 20h dans l'église,
- **Pendant la veillée couples** du jeudi 19 mars à 20h30 dans l'église,
- **Pendant la veillée miséricorde organisée en doyenné** le vendredi 20 mars à Ste Thérèse de Chatou à 20h45 (présence de tous les prêtres du doyenné, possibilité de recevoir la prière des frères, adoration de la Croix),
- **Le Samedi Saint 4 avril** entre 10h et 12h dans l'église.

SAINT CARÊME

